

Météo

Juin : 42 mm / Juillet : 48 mm / Août : 153 mm

La météo de cet été est très contrastée. Nous avons eu 2 mois et demi chauds et secs au contraire des 20 derniers jours d'août très humides. Nous avons eu la chance qu'il pleuve presque au moins une fois par semaine permettant d'éviter une sécheresse, ce temps a permis à la végétation d'être exempte de maladies et aux fleurs de s'épanouir tout l'été.

Les 153 mm de pluie d'août ont compensé le déficit en eau, les averses orageuses remplissant allégrement le pluviomètre (42mm le 11/08), créant même des disparités sur notre territoire (plus de 200 mm au hameau de la mare de la croix !!)

En bon normand que nous sommes, nous avons cherché l'ombre et la fraîcheur le 1er juillet à cause des 34.4°C obtenus, le record pour cette année, et certainement le record depuis bien longtemps !

Les associations

Les associations de la commune ont repris leurs activités après la trêve estivale. N'hésitez pas à les rejoindre !

- **Comité des fêtes** : président : M Joël Richomme, renseignements au 02.35.27.16.22. Organisation tout au long de l'année d'activités.

- **Wolf Team** : présidente : Mme Céline Lehoussel. Inscription et renseignements au 06.24.06.61.06. Cours de self défense et cours de country et line dance toutes les semaines.

- **Association "les Jonquilles"** : président : M Gérard Philippe. Pour vous inscrire : 06.18.13.03.56. Rencontre un jeudi sur 2 autour de jeux de société (dans la salle de la mairie) et sorties ponctuelles.

Horaires d'ouverture de la déchetterie de Criquetot-l'Esneval :

lundi après-midi 14 h 00 - 18 h 00
mercredi, vendredi et samedi
9 h 00 - 12 h 30 / 14 h 00 - 18 h 00

Horaires des tondeuses et engins motorisés :

du lundi au vendredi : 8 h 30 - 12 h 00 / 13 h 30 - 19 h 30
le samedi : 9 h 00 - 12 h 00 / 14 h 00 - 19 h 00
le dimanche : 10 h 00 - 12 h 00

AGENDA

11 novembre, 11h30 au monument aux morts

Téléthon, 22 novembre VTT, 4 décembre Paëlla

Elections Régionales 6 et 13 décembre

Vin chaud de Noël, 18 décembre

La Poste	02 35 20 11 77
Gendarmerie	02 35 27 20 17
Pompiers	18
Samu	15
Centre Anti-poison	02 35 88 44 00
Médecins les plus proches	
Dr Desnos	02 35 20 13 00
Dr Hauville	02 35 30 30 78
Pharmacie des Halles	02 35 20 71 45

MOTOCULTURE
Simon
CASE III
GONNEVILLE LA MALLET ☎ 02 35 20 78 26

ISAFLORA
Isabelle PORET
ARTISAN FLEURISTE
à distance
Cadeaux
Devis
Mariages
Toutes
Compositions
Florales
Route des Loges - 76280 GONNEVILLE-LA-MALLET
☎ 02 35 20 73 65 - Fax 02 35 30 24 08
isaflora1inter@aol.com

SARL FREBOURG
ENTREPRISE des territoires
Travaux Agricoles et Ruraux
76280 BEAUREPAIRE ☎ 02 35 20 70 67
email : frebourg.n@orange.fr Fax : 02 35 55 86 34

EURL Guillaume DODÉLIN
Électricité générale
Création - Rénovation
Chauffage électrique
Interphone - Dépannage
Mise en conformité
76280 GONNEVILLE-LA-MALLET
02 35 13 64 51

Spécialiste Domotique :
ouvertures, éclairages...
Lumières
Volets
Musique
Cristallage
Sécurité
Et votre maison vous obéit au doigt et à l'œil
76280 GONNEVILLE-LA-MALLET
02 35 13 64 51

Félicitations à notre directeur d'école, Simon Miléo pour sa victoire au trail de Gonfreville l'orcher

Etat-civil

Naissances :

Noé OUTCHERNENE né le 10 juillet 2015
Léonie TRIBOUILLARD née le 30 juillet 2015

Décès :

Mme Raymonde HIEGEL le 20 juillet 2015
Mme Lucienne MAZE dit MIEUSEMENT le 20 août 2015

Mariage :

Daniel GILLES et Mireille BORIES le 20 juin 2015

Un Automne à



Beurepaire

Automne
2015

N°24

Le maire et les adjoints

(astreintes week-end affichées en mairie)

Grégoire MICAUX : 02 35 29 99 08 - 06 81 57 05 43
Carol GONDOUIN : 02 35 30 82 79 - 06 08 56 81 12
Christian LEMESLE : 02 35 27 16 11 - 07 86 09 17 67



Edito

Au moment où certaines communes contestent l'augmentation de leur taxe d'ordures ménagères, les Beurepaires, injustement taxés auparavant, ont constaté une baisse de leur cotisation. Combat d'arrière-garde ou d'avant-garde, cela pose un réel problème d'une juste taxation. La meilleure solution serait la pesée de chaque container ou sac qui garantirait un tri efficace. Cela se fait déjà dans plusieurs communes de France.

Beurepaire n'a pas attendu pour innover pour une meilleure qualité environnementale. Lauréate des Villages Étoilés, elle participe au ramassage et à la collecte des plastiques et les Beurepaires sont nombreux à fréquenter l'indispensable déchetterie de Criquetot. Cet effort doit se poursuivre et ce phénomène s'amplifier.

Cet été il y a eu des bouchons sur les routes, en particulier celle du Tour de France. L'école de Beurepaire, spécialiste de la collecte des Bouchons 76, a terminé sur la première marche du podium et a réalisé pour faire connaître son action ce vélo tout en bouchons.

Nos écoliers l'ont bien compris et incitent leurs parents à le faire « Il faut bien trier avant d'avoir mal ! » Notre planète à tous points de vue est à la dérive et si l'on n'y prend garde, le pire est à craindre. Il faut se mobiliser pour laisser à nos enfants un monde meilleur. Le paradis peut et doit être d'abord sur Terre !

Mairie de Beurepaire

Tél : 02 35 27 01 17 - Fax : 09 70 63 25 84

www.mairie-beurepaire.com - courriel : mairiebeurepaire@wanadoo.fr

Permanences mardi 9 h 00 - 12 h 00 / jeudi 17 h 30 - 19 h 00

11 Novembre

Comme annoncé dans le dernier « Petit Journal », le 11 novembre sera l'occasion de rendre hommage à tous ceux et celles qui ont donné leur vie, quelque soit l'époque, pour assurer notre liberté.

Nous comptons sur votre présence à 11h30 au monument aux morts. A l'issue de la cérémonie, un pot de l'amitié sera servi en mairie.

Immobilier

Il semblerait qu'il y ait une reprise des ventes immobilières sur Beurepaire et sur le reste de la France. Le prix du mètre carré se situe entre 1800€ et 2300€.

Un conseil de la mairie: lors de votre achat ou vente, il est souhaitable de faire sonder votre terrain avant d'avoir de mauvaises surprises même si le PLU a répertorié les indices de cavités dont la liste, hélas, n'est pas toujours exhaustive.

« Quiconque désire entreprendre ou implanter une construction à usage d'habitation ou non, même ne comportant pas de fondations, doit au préalable, obtenir une autorisation de construire... »

Notre commune, étant sous régime d'un Plan Local d'Urbanisme (P.L.U) tous travaux (toitures, terrasse, ravalement, clôture, extension...) doivent être déclarés en mairie soit par une déclaration préalable, soit par un permis de construire.

Il est primordial que les nouveaux arrivants se fassent connaître auprès de la mairie où un accueil chaleureux leur sera réservé !

Bon à savoir

L'entretien de la commune (voirie, espaces verts, bâtiments communaux) est effectué par nos agents communaux pour la plupart des travaux. Ils sont 3 agents techniques de 2ème classe : Joël Désert, présent 16h sur 2 jours, chargé de l'entretien de la commune et du Centre Marcel Paul, Teddy Ternon, présent 35h sur 4 jours 1/2, chargé de l'entretien de la commune et Catherine Vaudry, présente 18h par semaine, chargée de l'entretien des locaux (mairie, écoles) et de la sécurité à l'arrêt de car.

La gestion administrative de la commune est assurée par Gaëlle Lesueur, adjoint administratif de 1ère classe, présente 18h sur la commune.

En 2014, la charge budgétaire pour les agents a été de 49 009.04 € de salaires et 20 922.81€ de charges soit un total de 69 931.85€

L'entretien des talus est confié à l'entreprise Frebourg, celui du matériel roulant à Simon Motoculture. Un maximum des travaux est effectué par nos agents, dans un souci d'économies et de valorisation de leur travail.

Voici à quoi servent vos impôts !

Une rentrée réussie !

Pour cette nouvelle année scolaire, les enseignants de l'école de Beurepaire, Madame Raoult et Monsieur Miléo ont accueilli 47 élèves.

Un grand nombre d'entre eux avait le plaisir de découvrir leur nouvelle école après avoir fréquenté celle de Sainte-Marie au Bosc, l'année dernière.

Il y aura, pour cette année scolaire 2015/2016, une classe de CE1/CE2 à 23 élèves et une classe de CE2/CM1 à 24 élèves.

Après un accueil chaleureux et un discours de Monsieur le maire, les enfants ont rejoint leur classe respective pour redémarrer une nouvelle année enrichissante.



Poteaux oubliés (suite)

Disparus ces poteaux sans fils disséminés sur notre commune. La SDEL a tenu son engagement, seul un poteau subsiste chemin de Guernesey. Celui-ci retenant un autre poteau, une solution est à l'étude pour l'enlever dans les plus brefs délais, espérons le!



Le CCAS

La loi NOTRE récemment publiée autorise les communes de - de 1500 habitants à dissoudre son CCAS. M le Maire avait déjà envisagé cette possibilité qui permettrait de simplifier la gestion de la commune (un seul budget) et de limiter les réunions. Des élus seraient chargés au sein du Conseil de prendre en charge les actions du CCAS.

Histoire d'eau

Le SIAEPA, compte tenu de la mise en route de l'usine de dénitrification de St Martin du Bec, avait proposé un avenant au contrat d'Eaux de Normandie. Cette société estimant la proposition du SIAEPA insuffisante (7 cts par m3) a procédé à un passage en force sans accord initial en appliquant une augmentation de 17 cts avec effet rétroactif sur 2013 et 2014 Voilà pourquoi vos factures sont plus élevées. La façon de procéder semble illégale, c'est pourquoi le SIAEPA a dépêché un avocat pour défendre vos intérêts. Affaire à suivre.

Il est recommandé cependant de s'acquitter de cette facture sur l'estimatif de votre consommation en attendant la décision de justice.

Travaux

Durant les vacances, ont été installés des tableaux blancs pour la vidéoprojection et un travail interactif dans les deux salles de classe. Ces deux vidéos projecteurs montés sur bras articulés permettent une nouvelle approche du travail scolaire et des apprentissages.

Le coût total est de 2 566.51€ TTC



Au mois de juillet, 2 barrières ont été mises en place devant l'école pour assurer plus de sécurité aux enfants montant dans le car. Il est interdit aux enfants de monter sur ces barrières qui ont déjà fait l'objet de détérioration (coût : 223.20€ TTC)

L'été, le matériel de tonte souffre et après de nombreuses années d'usage a besoin d'être remplacé.

Une tondeuse autoportée et une tondeuse tractée ont été achetées à l'entreprise Simon Motoculture de Gonneville La Mallet (3500€ TTC) Les agents ont à coeur de soigner votre environnement et d'avoir des espaces verts impeccables.

- La signalisation au sol a été entreprise avec des peintures blanches et jaunes spéciales pour un coût de 371.40€ TTC



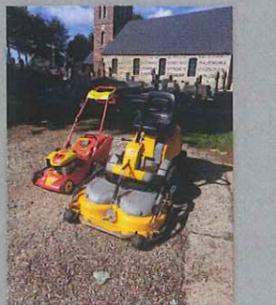
- Les travaux du logement F2 au presbytère continuent après la trêve estivale. Des travaux de maçonnerie, modification d'ouverture de façade ont été réalisés. L'aménagement des combles, l'électricité et la plomberie vont bientôt suivre!

- La réfection des voiries chemin de Villainville et chemin de Coqueréauville a été demandée pour les vacances de la Toussaint. Nous sommes en attente de la réponse de Colas, entreprise retenue par le CEDN, maître d'oeuvre. Coût prévisionnel : 83 000€ TTC

A dada !



C'est toujours rassurant de voir les gendarmes sur la commune, mais lorsqu'ils sont à cheval, c'est encore mieux. Les chevaux de la Garde Républicaine, escorte du Président de la République, ont eu le droit à des "vacances" sur nos territoires. Chargés de surveiller les plages, les chemins de randonnée, ces gardes ont été reçus en mairie. Après avoir présenté leurs actions, ils ont accepté le café offert sans lâcher leur monture et ont reçu la médaille de la commune en souvenir.





Notre commune a été choisie pour organiser le départ du Téléthon 2015

Voici le programme des manifestations proposées :

- Le **dimanche 11 octobre** : marche des Galocheux, ils passeront vers 10h30 sur notre commune où un café sera offert. Vous pouvez participer à cette marche au départ de Gonneville (9h)
- Le **dimanche 22 novembre** : Traversée de la commune en VTT via nos chemins ruraux ! 3€ de participation sont demandés (par chèque à l'ordre du Trésor Public) L'inscription se fait à la mairie jusqu'au 16 novembre inclus ! Départ à 9h30 de la mairie ! Amateurs, venez nombreux !
- Le **vendredi 4 décembre** : Soirée Paëlla au Centre Marcel Paul de 19h à ?! Avec la participation de l'Harmonie de Gonneville la Mallet pour le départ de la marche. Paëlla, danse country et les nombreux marcheurs de nuit seront au rendez-vous. Le menu est à 12€ par adulte et 6 € pour les - de 12 ans. Inscription en mairie jusqu'au 23 novembre inclus !
- La **traditionnelle galette au beurre**. Comme chaque année, les élus viendront vous proposer une galette au beurre (3€). Vous pouvez la pré-commander en mairie (paiement à la pré-commande ou à la livraison) Livraison le samedi 4 décembre à partir de 9h.

Tous les profits de ces manifestations seront reversés à l'AFM-Téléthon.

